



SM/AM

Eybens, le 15 septembre 2006,

Accord pour diffusion
Le Maire, Conseiller Général,

Marc BAIETTO

Compte-rendu de la réunion plénière du 12 septembre 2006

Présents : Mesdames Guazonne, Janon, Peronnard-Perrot, Mouraille, Merlin,
Messieurs Assorin, Baldos, Baringou, Blanchet, Derras, Grifféro, Marin, Tanche.

Excusés : Madame Josien,
Messieurs Bar, Olivesi.

Pouvoirs : Monsieur Olivesi (pouvoir à M. Grifféro),

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de la réunion plénière du 10 mai 2006,
- Bilan des 10 ans du 4C, qui sera présenté au Conseil municipal,
- Soirée anniversaire du 2 octobre 2006,
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 20 h 30.

Monsieur Tanche annonce les démissions de Madame Rebert et de Messieurs Sciré, Pellilo, Bourdet. Ces démissions sont acceptées, toutefois, le président délégué exprime ses regrets et félicite ces personnes pour le travail efficace qu'elles ont accompli dans le cadre du 4C.

Annie Mouraille ajoute que trois personnes se sont fait connaître afin de participer au 4C : il s'agit de Madame Teppa et de Messieurs Michon et Julien.

Pour donner suite au travail du 4C sur la gestion de l'eau, Annie Mouraille informe les membres que, lors du vote du budget de l'eau 2007, le Conseil municipal a tenu compte des remarques du 4C, en travaillant sur un programme pluriannuel d'investissements.

1 – Approbation du compte rendu de la réunion du 10 mai 2006.

2 – Bilan des 10 ans du 4C

Le diaporama, retraçant tous les avis émis par le 4C depuis sa création, est présenté aux membres. Chaque diapositive décrit, par avis, les objectifs de l'avis, les effets sur les décisions municipales et les compétences mises en œuvre par le 4C

Ce document visionné et corrigé par le bureau du 4C, a fait l'objet de modifications, notamment quant aux compétences mises en œuvre.

3 – Préparation de la soirée anniversaire

Elle aura lieu lundi 2 octobre à 19 h au CLC, dans le cadre d'un Conseil municipal exceptionnel. Après l'ouverture de la séance par le Maire, le diaporama sera présenté au Conseil municipal et au public, par des membres du 4C, qui seront choisis lors du prochain bureau. Puis, Loïc Blondiaux, professeur à l'IEP de Lille, interviendra à partir du bilan présenté. Spécialiste des dispositifs de démocratie participative, il apportera son éclairage à notre expérience, tout particulièrement sur le rôle joué par le 4C dans les décisions municipales.

4 – Questions diverses : aucune

La séance est levée à 21 h 30.